

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la
COMMUNE DE MAREST SUR MATZ
Département de l'Oise
Séance ordinaire du 9 mai 2023**

Nombre de membres	
- effectif légal	11
- en exercice	11
- présents : 08	
- pouvoirs : 03	
- suffrages exprimés : 11	

Date de convocation	
03/05/2023	
Date d'affichage	
03/05/2023	

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE, le Maire

Présents : MM. LÉPINE - BOURDON - GOBET - DANGRÉAUX - VERNEY -DUVAL - VIGOGNE - PARÉDÈS -

Absents excusés : Mme MEUNIER qui donne pouvoir à M. BOURDON - M. BONICHOT qui donne pouvoir à Mme VIGOGNE - M. LEGRAND qui donne pouvoir à M. LÉPINE

Secrétaire de séance : M. Dany GOBET

Objet : 3/2023/02 : DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Le Maire informe l'assemblée :

- Vu le Code générale des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial..

Compte tenu de la demande de l'agent visant à la diminution de son temps de travail, il convient de supprimer un poste d'Attaché à 35h et de créer simultanément un poste d'Attaché à 30h.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 14 avril 2023

Le Maire propose à l'assemblée :

La suppression de l'emploi de catégorie A du grade d'Attaché à temps complet et simultanément, la création d'un emploi de catégorie A du grade d'Attaché à temps non complet à raison de 30h hebdomadaires pré-affecté à Mme Claire PAGE-BUATOIS à compter du 1^{er} juillet 2023.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,
DECIDE :**

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} juillet 2023

ADOPTÉ à la majorité par :

8 voix POUR

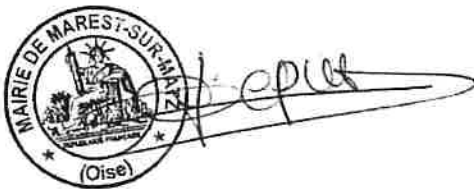
3 voix CONTRE ; M. VERNEY - Mme VIGOGNE + le pouvoir de M. BONICHOT

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

M. Christian LÉPINE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique. Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

COLLECTIVITE de MAREST-SUR-MATZ

TABLEAU PRÉVISIONNEL DES EFFECTIFS AU 01/07/2023

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)	Agent
Fillière Administrative (service administratif)									
01/06/2017	Attaché	A	30,00h	30H00	Secrétariat de mairie		Titulaire	86%	PAGE-BUATOIS Claire
Fillière Technique (service technique)									
01/11/2012	Adjoint technique	C	21,00h	21h00	Agent polyvalent des services techniques		titulaire	60%	BLANC JACQUIER Pierre
01/06/2019	Adjoint technique	C	35,00h	35h00	Agent polyvalent des services techniques		titulaire	100%	BROQUET Clément
05/04/2022	Adjoint technique	C	03,00h	03h00	Agent polyvalent des services techniques	06/02/2023	titulaire		



Le Maire

M. Christian LÉPINE